

# Le cinquième concert Marteau

Autor(en): **Kling, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **3 (1903-1904)**

Heft 47

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1029772>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

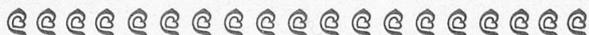


finit enfin par un chant de triomphe et de gloire. »

La soirée s'est terminée par le *Concerto* en ut mineur, pour violon et orchestre, de E. Jaques-Dalcroze, composé en 1901, pour M. Henri Marteau, et joué par lui, pour la première fois, aux Fêtes de musique suisse, à Genève, en 1901. Depuis, M. Marteau l'a fait entendre à Paris, Berlin, Crefeld, Teplitz, Strasbourg, Amsterdam, La Haye, Arnheim, Wiesbaden, Baden-Baden, Zurich, Neuchâtel, etc. Dans le courant de cet hiver, il le jouera à Londres, Vienne, Budapest, ainsi qu'aux Concerts philharmoniques de Berlin. Le *Concerto* de Jaques-Dalcroze est un magnifique poème symphonique, plein de véhémence, de jeunesse exubérante, très varié, contenant une foule d'idées musicales exquises, riantes, splendidement orchestrées.

M. Marteau, très bien secondé par l'Orchestre symphonique de Lausanne, sous la direction de M. H. Hammer, a donné une interprétation digne d'une telle œuvre, qui a soulevé une tempête d'applaudissements qui s'adressaient non seulement à l'incomparable virtuose, mais aussi à l'orchestre, à son chef ainsi qu'à l'heureux auteur, M. E. Jaques-Dalcroze, auquel on nous permettra d'adresser nos vives félicitations pour sa très belle et émouvante partition.

H. KLING.



## NOUVELLES ARTISTIQUES

### SUISSE

Voici la lettre que le comité de la Société genevoise « pour l'étude et le développement de l'art dramatique et musical » vient d'adresser à ses membres :

MM.

Vous savez déjà que l'exploitation du Théâtre a été refusée à notre Société.

Vous aurez eu connaissance aussi des nouvelles erronées qui ont circulé à ce propos dans une partie de la Presse genevoise ; permettez-nous donc de venir rétablir les faits dans l'intérêt de la vérité.

On nous a adressé trois reproches dont aucun n'était fondé :

On a dit que nous n'avions pas de capitaux, que nous n'avions pas de directeur, que nous n'avions pas de programme.

En fait de capitaux, nous disposons de Frs. 25,000. — Or le cautionnement exigé d'un Directeur est de Frs. 20,000. — Quant au fond de roulement, dont le cahier des charges ne fait d'ailleurs pas mention, nous étions certains de nous les procurer. — Nous pensons aussi qu'une Société de plus de 300 citoyens et habitants de Genève, tous honorablement connus, présente autant de surface et mérite un crédit au moins égal à celui d'un directeur tout frais débarqué de l'étranger.

Nous n'avons pas de directeur, a-t-on dit. C'est faux : nous en avons un, mais dans l'incertitude du résultat de nos démarches, il nous avait prié de ne pas révéler son nom, c'est ce que nous avons expliqué nous-mêmes à Monsieur le Délégué au Théâtre.

Quant à notre programme, nous l'avons exposé tout au long dans des réunions publiques, nous en avons publié les grandes lignes dans les journaux, il peut se résumer en peu de mots :

Elever le niveau artistique de notre Scène, l'ouvrir à toutes les œuvres belles d'où qu'elles viennent, et la faire sortir de l'ornière étroite d'un théâtre de province. Ne pas craindre les initiatives hardies, faire avant tout une œuvre artistique et aussi une œuvre populaire... employer à l'amélioration de notre scène les bénéfices réalisés, développer les abonnements par une propagande active auprès du public.

Pour cela, mettre à la tête du Théâtre un groupe de citoyens entièrement désintéressés, administrer le Théâtre dans l'unique intérêt de notre population.

Nous n'entendons pas récriminer contre la décision du Conseil Administratif, mais nous protestons hautement contre les procédés sommaires de Monsieur le Délégué au Théâtre qui a combattu notre initiative avec une ardeur dont nous ne connaissons pas les motifs. C'est ainsi qu'après avoir déclaré que notre demande serait soumise au Conseil municipal, il s'est borné à la soumettre à une commission extraparlamentaire nommée par lui.

Ajoutons que les questions relatives à notre capital et au nom de notre Directeur ont été adressées à notre Président dans une lettre déposée à son bureau le samedi après 7 heures du soir, c'est-à-dire après l'heure de sa fermeture, avec l'invitation d'y répondre le lundi après midi avant 5 heures... On nous fixait ainsi un délai de quelques heures...

Encouragés par l'appui spontané et généreux que vous nous avez accordé et par la sympathie de la population genevoise, nous continuerons à vouer nos efforts aux buts divers que nous nous sommes prescrits, prêts à examiner toutes les idées et les propositions qui nous seront soumises.

A cet effet, nous vous invitons à vouloir bien assister à l'Assemblée générale des Actionnaires qui aura lieu le *lundi 18 janvier 1904* à 8 h. <sup>1</sup>/<sub>2</sub> du soir à la grande Salle des Amis de l'Instruction.

Veuillez agréer Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

*Le Conseil d'Administration :*

Jean Diodati — Maurice Rambert — Louis Roux — Georges Wagniere — Louis Arlaud — Edouard Bernard — Emmanuel Cazazetti — Ernens — Jules Grange — Louis Guillermin — Marcel Guinand — Frédéric Lecoultre — James Vautier — Charles Romieux — Bernard Bouvier.

\* \* \*

Mlle *Cécile Ketten*, l'excellente cantatrice genevoise, vient de remporter de nouveaux triomphes à Nice, dans le rôle de Carmen. La presse niçoise est unanime à reconnaître à notre talentée compatriote